



**GUERVILLE**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DES YVELINES  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie | Canton de Bonnières-sur-Seine

Monsieur Yann TATARD  
Maire de Guerville

A

Mesdames, Messieurs les riverains  
de la rue de Pierre Curie,  
de la rue de la Lombardie,  
Place de la Mairie

Guerville le, 19 mai 2026

Objet : Interdiction et restriction de stationnement et de circulation

Madame, Monsieur

La municipalité organise une brocante **le dimanche 7 juin 2026 de 6h à 20h** sur la commune. L'espace dédié à cette manifestation comprend la rue Pierre Curie dans sa partie entre le n° 57 jusqu'à l'abri de bus, la rue de la Lombardie dans sa partie comprise entre le n° 1 jusqu'à l'intersection rue des Campanules et place de la Mairie.

Afin de garantir au mieux la sécurité de tous les participants et des riverains, je vous informe qu'un arrêté d'interdiction de stationnement, le samedi 6 juin 2026 à 22h et de circulation, le dimanche 7 juin 2026 à 7h00 sera applicable pour les voies concernées.

Ainsi, je me permets par la présente de vous inviter à ne pas stationner vos véhicules sur les portions de voies définies dans cet arrêté et à prévoir de stationner vos véhicules en dehors de cette zone, si vous deviez les utiliser durant cette manifestation.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Monsieur Yann TATARD,  
Maire de Guerville

